

Le numérique fait son entrée dans vingt écoles rurales

Vingt écoles valdoisiennes ont été sélectionnées pour faire partie du programme "écoles numériques rurales" lancé par le gouvernement, dans le cadre du plan de relance de V économie. Explications de ce programme et réactions à chaud...

L'école numérique préfigure l'école de demain», a déclaré lundi dernier, Jean-Louis Brison, inspecteur d'académie, lors de la signature des conventions du programme "écoles numériques rurales". Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a ainsi mis en place, en mars dernier, un programme d'équipement numérique des écoles rurales « destiné à lutter contre la fracture numérique entre les territoires ».

10 000 EUROS PAR ÉCOLE

Ce programme, doté d'un budget de 50 millions d'euros, prévoit d'équiper dans l'année 5000 écoles situées dans des communes rurales de moins de 2000 habitants. Vingt écoles du département ont été sélectionnées sur dossier de candidature par l'inspecteur d'académie pour bénéficier de ce programme. Au vu des devis d'équipement proposés par les communes, l'État versera une subvention équivalente à 80% du coût du projet, jusqu'à un montant

de 9000 euros par école. Chaque école bénéficiera également d'une enveloppe de 1 000 euros pour l'acquisition de ressources numériques pédagogiques (logiciels). À charge pour les communes d'acheter le matériel garanti trois ans, répertorié dans un catalogue national, et de s'engager, en contrepartie, à financer certaines charges comme l'abonnement internet haut débit de l'école. Il est ainsi prévu, qu'à la rentrée de septembre, chaque "école numérique" dispose d'une classe mobile (un ordinateur pour chaque élève), d'un tableau blanc interactif, d'une mise en réseau des équipements de l'école, et d'une sécurisation des accès à internet.

Les équipes enseignantes seront, quant à elles, formées en septembre par des conseillers pédagogiques et techniques en vue d'optimiser l'utilisation du matériel. Sur les vingt-cinq communes candidates dans le Val-d'Oise, vingt seulement



Marc Giroud, maire de Vallaiougourt, est ravi que son école soit l'une des vingt bénéficiaires du programme "écoles numériques rurales" dans le Val-d'Oise.

La signature des conventions a entériné le partenariat entre l'inspection académique, représentée par Jean-Louis Brison (à droite) et les maires des communes sélectionnées.

ont été retenues, faute de donner à chaque élève les moyens de maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Car, il faut rappeler que l'éducation numérique est aujourd'hui un enjeu pédagogique majeur.

Elle est d'ailleurs inscrite dans les programmes d'enseignement par le biais du brevet informatique et internet (B2i) et du socle commun des connaissances et des compétences à acquérir.

Pauline SAUSSEREAU

Les vingt écoles sélectionnées

- » Ambleville/Hodent/Omerville (regroupement)
- Baillet-en-France
- Boisement
- Bonneuil-en-France
- Chaussy
- Cormeilles-en-Vexin
- Génicourt/Livilliers/Hérouville (regroupement)
- Mours
- Nerville-la-Forêt
- Neuilly-en-Vexin / Bréançon/Le Heaulme (regroupement)
- IMeuville-sur-Oise
- Piscop
- La Roche-Guyon
- Saint-Clair-sur-Epte
- Sagy
- Us
- Vallangoujard
- Valmondois
- Vétheuil
- Villeron